

Effets de la tendance dissimilative en français

Marc Plénat
UMR 5263 – Axe DUMAL

On sait depuis longtemps que des tendances dissimilatives sont à l'oeuvre dans les langues en général et dans les langues romanes en particulier (cf. Grammont 1895). La linguistique moderne a fait de cette tendance l'un de ses plus sérieux candidats au titre de contrainte universelle. (Cette contrainte est généralement connue sous le nom de OCP, cf. e.g. Goldsmith 1976, Yip 1988) On connaît de nombreux cas de dissimilations en français, mais ces cas, jusqu'à présent, étaient isolés et remontaient à des époques diverses. Rien qui permît d'évaluer le rôle de la prétendue contrainte universelle en synchronie. L'abondance des données désormais accessibles permet de mieux en mesurer les effets. L'exposé passera en revue la variété de ceux-ci en signalant pour chacun les cas les plus frappants.

On montrera que, pour éviter la répétition d'un même segment dans un même lexème, le français recourt à :

- **des dissimilations.** Le cas se rencontre dans le passage de *-esque* à *-este* après vélaire. Pichon (1940) signalait déjà le cas de *silviopelliqueste*. Nous disposons maintenant de plus d'une centaine d'exemples de ce type.
- **des insertions.** Nous avons repéré un cas d'insertion d'un simple segment : dans la suffixation « substitutive » en *-oche*, un /t/ épenthétique sépare le suffixe des radicaux en fricative sourde : *louf-t-oche*, *fas-t-oche*, *vache-t-oche*. (L'épenthèse ne supprime pas la répétition, mais elle atténue la tension dissimilative.) Cependant, l'insertion la plus notable est celle d'interfixes après certaines bases courtes. Exemples connus : *goult-el-ette*, *rond-el-ette*. Mais nous en avons recueilli bien d'autres.
- **des suppressions.** Lorsque la base est longue et que les contraintes de taille imposent non pas un radical plus long que la base, mais un radical plus court, la solution passe par une troncation : ainsi *Rubens*, *Jordaens* et *Brassens* donnent-ils *rubénesque*, *jordanesque* et *brassinesque*, et le diminutif de *cosmonaute* est *cosmonette*.
- **des superpositions et des répétitions.** Le cas se rencontre dans le javanais en *-av-*. Quand le mot originel contient un /v/, la répétition de ce phonème dans deux syllabes consécutives est évitée tantôt par une haplologie, tantôt par la répétition d'une autre consonne (cf. *révélait* > *ravélavait* ou *ravélavélavait* au lieu de *ravévavélavait*).
- **des interversions.** Le cas se rencontre dans le javanais en *degue* ou en *guede* (exemple : *jeguede trouguoudou veguede quedegue tugudu èguèdè condonguon èguèdè spèguèdè seguede deguede KALTAK* 'Je trouve que tu es c..., espèce de kaltak'. Si la répétition n'est pas évitée, du moins les segments identiques (au voisement près) sont-ils éloignés.
- **des substitutions.** Il s'agit là d'une stratégie morphologique et non plus phonologique. Les cas les plus connus sont des cas d'échange de suffixes : on dit *camionneur* et non *camionnier* (comme *piroguier* ou *batelier*), et *moliéresque* et non *moliérien* (comme *cornélien* ou *racinien*). Mais il existe aussi des cas d'échangisme radical : les adjectifs en *-ment* ou *-mant* ne donnent pas, comme les autres adjectifs en *-ent* ou *-ant* des adverbes bâtis sur un thème spécifique en /-a/ (cf. *prudemment*, *savamment*), mais sur un thème « féminin ». Les dictionnaires ne signalent que *véhémentement*, mais nous avons trouvé de bonnes attestations de *charmamment*, *démentement*, *clémentement*, etc.

Il y a ainsi tout lieu de penser que OCP (quelle qu'en doive être la formulation) joue un rôle non négligeable dans la formation des mots en français. Ce n'est d'ailleurs pas la seule contrainte universelle qui soit à l'oeuvre dans le lexique. Mais on ne peut réduire la morphophonologie à ces principes de bonne formation.